

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CANALVOD INCLUANT LE PPV

Valables à compter du 29/01/2026

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à tout achat ou location de programme(s) sur CANALVOD ainsi qu'à tout achat d'évènements en direct ou en différé.

TITRE I. CONDITIONS GENERALES

DEFINITIONS

Dans les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV »), les termes visés ci-dessous auront la signification suivante :

« **Achat** » désigne la possibilité de visualiser un ou plusieurs Programme(s) ou Evènement(s) (préalablement payé(s) par l'Utilisateur), uniquement via la plateforme CANALVOD, y compris en mode hors connexion dans la limite des droits détenus par CANALVOD. L'Achat est accessible sur PC/Mac, sur l'application CANAL+ (uniquement via AppStore Apple macOS/iOS/tvOS, ou via Amazon Fire TV Stick 4K Select), TV connectées à Internet compatibles. L'Achat est également disponible sur la Freebox et Freebox Pop (hors Achat d'Evènements), la Box Bouygues (par les box Miami, Brooklyn, Vancouver : sous réserve d'être abonné à une offre Canal+) et la box SFR (par les box Connect, SFR BOX 7, SFR BOX 8 TV : sous réserve d'être abonné à une offre Canal+). L'Achat est également disponible depuis le Décodeur CANAL+ ainsi que depuis les consoles PS4 et PS5, exclusivement pour les abonnés à une offre Canal+, et sous réserve de disponibilité du/des Programme(s) dans l'offre.

« **Application CANAL+** » (anciennement myCANAL) désigne le site internet canalplus.com accessible depuis smartphone/tablette/PC (Windows 10/11)/Mac (à partir de macOS Monterey, processeur Apple Silicon recommandé), ainsi que l'application CANAL+ accessible depuis smartphone/tablette (iOS, Android), boîtes de votre opérateur télécom, TV connectées à Internet compatibles (Samsung depuis 2018, LG depuis 2018, Hisense depuis 2020, Philips sous OS Titan depuis 2023, Thomson sous OS TiVo depuis 2025)/clefs/boîtiers/lecteurs sous Android TV/Google TV, XBOX (ONE, Series S et X), Apple TV, Amazon Fire TV (Cube, Stick), PS4, PS5, sous réserve de disposer d'une connexion Internet haut débit. Le site internet et l'application donnent accès au Service.

« **Carte avantage** » CANALVOD propose aux Utilisateurs l'achat digital d'une Carte avantage permettant un accès à un nombre de location(s) ou d'achat(s) de film (hors programme de catégorie V/packs films/packs séries/épisodes de séries) en SD (Définition Standard), en HD (Haute Définition) ou en 4K, au tarif indiqué et à utiliser avant la date limite de validité définie au moment de l'achat de ladite Carte. L'achat digital de la Carte avantage est possible uniquement via vod.canalplus.com, l'application Canal+, un décodeur CANAL+ ou les box SFR (Connect, SFR BOX 7, SFR BOX 8 TV) et les box Bouygues (Miami, Brooklyn, Vancouver). La Carte avantage est valable sur les prochaines locations ou achats effectués sur le Site, l'application CANAL+, via le Décodeur CANAL+ ou les box SFR (Connect, SFR BOX 7, SFR BOX 8 TV) et les box Bouygues (Miami, Brooklyn, Vancouver). Non disponible sur l'application CANAL+, via Google Play Store et sur la box de votre Fournisseur d'accès à Internet. La non-utilisation de ladite Carte au-delà de la date de validité, n'ouvre pas droit à remboursement.

« **Evènements** » désignent les évènements sportifs culturels tels que spectacles, concerts, visites virtuelles, proposés sur le Service faisant l'objet d'un achat par l'Utilisateur sur le Site. Ces évènements peuvent être proposés en direct ou en différé, à un horaire choisi par l'Utilisateur ou déterminé par le titulaire des droits ou la société éditrice sur les Evènements.

« **Fournisseur d'Accès à Internet** » désigne les sociétés (Free, Bouygues Télécom et SFR) exploitant une offre de services reposant sur la technologie liée aux réseaux filaires (ADSL, fibre optique, câble...) qui permet entre autres la diffusion de services audiovisuels sur le téléviseur.

« **Location** » désigne la possibilité de visualiser le(s) Programme(s) préalablement payé(s) par l'Utilisateur pour une durée limitée. La Location est accessible sur PC/Mac, sur le Site, sur l'application CANAL+ (uniquement via AppStore Apple macOS/iOS/tvOS, ou via Amazon Fire TV Stick 4K Select), sur les TV connectées à Internet compatibles. La Location est également disponible sur la Freebox et la Freebox Pop, les box Bouygues (Miami, Brooklyn, Vancouver) et les box SFR (Connect, SFR BOX 7, SFR BOX 8 TV). La Location est également disponible depuis le Décodeur CANAL+ ainsi que depuis les consoles PS4 et PS5, exclusivement pour les abonnés à une offre Canal+, et sous réserve de disponibilité du/des Programme(s) dans l'offre. Lors d'une Location, le(s) Programme(s) reste(nt) disponible(s) pendant la durée indiquée sur la page récapitulative de la commande et l'email de confirmation de la commande.

« **Programmes** » désignent les œuvres cinématographiques et/ou audiovisuelles du Service. Les Programmes peuvent être proposés en différentes versions (Haute Définition (HD), Définition Standard (SD), 4K Dolby Vision, 4K HDR (High Dynamic Range ou Plage dynamique élevée) ou 4K SDR (Standard Dynamic Range ou Plage dynamique standard)) sous réserve de détenir le matériel compatible et une connexion Internet haut débit. Le tarif du Programme choisi par l'Utilisateur est susceptible de varier en fonction du niveau de résolution d'image sélectionné.

« **Service** » désigne le service de vidéo à la demande exploité sous la marque CANALVOD mettant à la disposition de l'Utilisateur des Programmes ou des Evènements proposés à la Location ou à l'Achat. Est également proposé sur le Service l'Achat d'Evènements en « Pay Per View » (ci-après « **PPV** »).

Le Service propose :

- Soit la Location d'un Programme à l'unité ou d'un package de Programmes (une offre proposant un ensemble indissociable d'une sélection de vidéos) pendant une durée limitée sur le Site ou via l'application CANAL + .
- Soit l'Achat d'une Copie Digitale d'un Programme à l'unité ou d'un package de Programmes (une offre proposant un ensemble indissociable d'une sélection de vidéos), parmi une sélection de Programmes, pendant une durée illimitée (dans le cas d'un Achat effectué sur le Site, ou via l'application CANAL +).
- Soit l'Achat d'un Evènement, à l'unité ou en package, disponible en Pay Per View pendant une durée limitée sur le Site ou via l'application CANAL + .

« **Site** » désigne le service électronique interactif exploité par CANAL + FRANCE dont l'URL d'accès est vod.canalplus.com, permettant l'accès au Service.

« **Territoire** » désigne, pour la Location et l'Achat la France métropolitaine (Corse comprise).

« **Utilisateur** » désigne toute personne physique domiciliée sur le Territoire ayant rempli les conditions d'accès au Service aux fins d'accéder aux Programmes ou Evènements préalablement payés à des fins d'utilisation privée.

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles CANAL + FRANCE fournira sur le Territoire à l'Utilisateur, qui l'accepte, l'accès aux Programmes ou aux Evènements sur le Service ainsi que les conditions dans lesquelles l'Utilisateur utilisera le Service. Les CGV sont disponibles sous forme dématérialisée et doivent être conservées à des fins de documentation, de référence future et de reproduction à l'identique.

ARTICLE 2 : EDITEUR DU SERVICE

CANALVOD est édité par la société CANAL + FRANCE, Société par actions simplifiée au capital de 45.543.488€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 812 514 586 et dont le siège social est situé 50 rue Camille Desmoulins, 92863 Issy-les-Moulineaux Cedex 9.

Directeur de la publication : Monsieur Maxime SAADA, Président de CANAL + FRANCE.

S'agissant des Evènements, le Service peut proposer l'Achat d'Evènements qui peuvent être édités par des sociétés tierces, et qui peuvent par ailleurs être commercialisés par la société KIOSQUE SNC qui donne mandat à cette fin à la société CANAL + FRANCE pour assurer la commercialisation et gérer, en son nom et pour son compte, toutes les prestations nécessaires à la commercialisation et à la fourniture des Evènements à l'Utilisateur, telles que prestations de facturation, prestations liées à la gestion du client, prestations techniques.

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PASSATION DE COMMANDE

3.1 Sur PC/ Mac /application CANAL + (uniquement via AppStore Apple macOS/iOS/tvOS) :

Préalablement à la validation de la commande, l'Utilisateur doit se créer un compte en remplissant le formulaire réservé à cet effet afin de renseigner les données nécessaires au traitement de sa commande (mot de passe, adresse e-mail).

Après validation de la commande, l'Utilisateur paie le prix du Programme ou de l'Evènement ou de la Carte avantage dans les conditions définies à l'article 4 des présentes.

Sur la page récapitulative de la commande, l'Utilisateur a le choix entre confirmer ou annuler la commande. Une fois la commande confirmée, celle-ci est réputée acceptée et l'Utilisateur n'a plus la possibilité d'annuler la transaction correspondant à la commande.

Dès que la transaction a été définitivement conclue, CANAL+ FRANCE adresse immédiatement à l'Utilisateur, par voie électronique, une confirmation de la commande.

3.2 Sur les autres supports :

Pour une Location ou un Achat via un Fournisseur d'Accès à Internet ou via le Décodeur CANAL+, après avoir effectué son choix du Programme ou de l'Évènement, l'Utilisateur valide sa commande et procède au paiement du Programme ou de l'Évènement, dans les conditions définies à l'article 4 des présentes.

ARTICLE 4 : PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les prix mentionnés sur le Service sont exprimés en euros toutes taxes comprises (TTC).

La commande du Programme ou de l'Évènement ou de la Carte avantage est facturée à l'Utilisateur sur la base du tarif en vigueur à la date de sa commande.

Le prix est immédiatement exigible.

4.1 Commandes sur le Site et depuis une TV connectée à Internet compatible

Si l'Utilisateur dispose d'un abonnement CANAL+, la ou les commandes effectuées par l'abonné au cours du mois pourront être prélevées en même temps que la mensualité de l'abonnement CANAL+ en utilisant le moyen de paiement enregistré au titre de l'abonnement CANAL+. Le paiement peut également être effectué par carte bancaire.

Si l'Utilisateur ne dispose pas d'un abonnement à une offre CANAL+, le paiement pour chaque commande s'effectuera par carte bancaire.

En cas de paiement par carte bancaire, l'Utilisateur reconnaît que la communication des informations relatives à sa carte bancaire vaut autorisation de débit de son compte bancaire au profit de CANAL+ FRANCE (ou de toute société l'ayant mandatée notamment la société KIOSQUE), à due concurrence du montant total de sa commande, frais et TVA inclus.

Une confirmation de commande est immédiatement expédiée à l'adresse électronique de l'Utilisateur après avoir effectué sa commande.

L'Utilisateur peut expressément autoriser CANAL+ FRANCE (ou toute société l'ayant mandatée notamment la société KIOSQUE) à conserver l'empreinte de ses coordonnées bancaires initialement transmises à l'occasion de la première commande afin de lui permettre d'effectuer de manière sécurisée ses commandes ultérieures.

En cas de paiement par prélèvement, le paiement s'effectue directement par prélèvement auprès dudit Fournisseur d'Accès à Internet ou de CANAL+ FRANCE selon les cas.

4.2 Commande sur l'application CANAL+ via AppStore Apple macOS/iOS/tvOS

Pour les Utilisateurs abonnés à une offre CANAL+ avec abonnement 12 ou 24 mois, la ou les commandes effectuées par l'Utilisateur au cours du mois pourront être prélevées en même temps que la mensualité de l'abonnement CANAL+ en utilisant le moyen de paiement enregistré au titre de l'abonnement CANAL+. Le paiement peut également être effectué directement par prélèvement auprès d'Apple.

Pour les Utilisateurs abonnés à une offre CANAL+ avec abonnement mensuel ou non-abonnés à une offre CANAL+, le paiement s'effectue directement par prélèvement auprès d'Apple pour tout Achat ou Location sur l'application CANAL+ via AppStore Apple macOS/iOS/tvOS.

Une confirmation de commande est immédiatement expédiée à l'adresse électronique de l'Utilisateur après avoir effectué sa commande.

4.3 Commande via les Fournisseurs d'Accès à Internet

Pour une Location ou un Achat via un Fournisseur d'Accès à Internet, le paiement s'effectue directement auprès dudit Fournisseur d'Accès à Internet.

4.4. Commande via le Décodeur CANAL+, PS4 et PS5

La ou les commandes effectuées au cours du mois par l'Utilisateur abonné à une offre CANAL+ pourront être prélevées en même temps que la mensualité de l'abonnement CANAL+ en utilisant le moyen de paiement enregistré au titre de l'abonnement CANAL+.

Une confirmation de commande est immédiatement expédiée à l'adresse électronique de l'Utilisateur après avoir effectué sa commande.

ARTICLE 5 : GARANTIE LEGALE DE CONFORMITE POUR LES CONTENUS ET SERVICES NUMERIQUES

Pour assurer la bonne compréhension des termes du présent article 5, en conformité avec le décret n° 2022-946 du 29 juin 2022 relatif à la garantie légale de conformité pour les biens, les contenus numériques et les services numériques, il est précisé que les termes « consommateur » et « professionnel » désignent respectivement l'« Utilisateur » et « CANAL + FRANCE ».

Pour plus d'informations relatives à toute compatibilité et interopérabilité pertinentes entre nos contenus numériques ou services numériques ainsi qu'avec certains matériels de réception ou logiciels, l'abonné peut se reporter aux conditions générales d'utilisation de CANAL + FRANCE accessibles sur vod.canalplus.com.

5.1 Le consommateur a droit à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité durant un délai correspondant à la durée de la Location ou de l'Achat à compter de la fourniture du contenu numérique ou du service numérique. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du contenu numérique ou du service numérique durant le délai correspondant à la durée de la Location ou de l'Achat.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique sans retard injustifié suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

5.2 Le consommateur peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu numérique ou le service numérique, ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement au contenu numérique ou au service numérique, si :

1° Le professionnel refuse de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité ;

2° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée ;

3° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ne peut intervenir sans frais imposés au consommateur ;

4° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur ;

5° La non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable.

Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, le consommateur n'a droit à l'annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d'un prix.

Toute période d'indisponibilité du contenu numérique ou du service numérique en vue de sa remise en conformité suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la fourniture du contenu numérique ou du service numérique de nouveau conforme.

Ces droits résultent de l'application des articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du Code de la consommation.

Le professionnel qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 242-18-1 du Code de la consommation).

5.3 Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du Code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le contenu numérique ou le service numérique est conservé, ou à un remboursement intégral contre renonciation au contenu numérique ou au service numérique.

5.4 En cas de résolution de l'Achat ou de la Location, selon les conditions de l'article 5.2, CANAL+ FRANCE s'engage à :

- rembourser ou restituer dans un délai de quatorze (14) jours (sauf accord exprès de l'abonné) la portion proportionnelle du prix et tous les avantages correspondant à la période durant laquelle le contenu ou service numérique n'était pas conforme.
- mettre à disposition de l'Utilisateur sans frais et dans un délai raisonnable, tout contenu qui a été fourni ou créé par lui lors de l'utilisation du contenu ou service numérique à condition que le contenu ait une utilité en dehors du contexte de son utilisation, qu'il n'ait trait qu'à l'activité de l'Utilisateur lorsqu'il l'utilise ou qu'il n'ait pas été agrégé par CANAL+ FRANCE à d'autres données sans pouvoir être aisément désagrégé.

5.5 La garantie ne couvre pas les défauts dû à l'incompatibilité entre le contenu ou service numérique fourni par CANAL+ FRANCE et l'environnement numérique de l'Utilisateur. L'Utilisateur est tenu de coopérer afin de déterminer si l'incompatibilité est la cause du défaut de conformité. En cas de refus, il incombe à l'abonné de prouver la responsabilité de CANAL+ FRANCE.

5.6 CANAL+ FRANCE ou toute société l'ayant mandatée notamment la société KIOSQUE ne saurait être tenue responsable en cas d'interruption temporaire ou définitive de tout ou partie du réseau filaire mobile et/ou du service TV du Fournisseur d'Accès à Internet de l'Utilisateur, qui n'est pas de son fait et qui est constitutif d'un cas de force majeure, tel qu'il est défini à l'article 1218 du Code civil et de la jurisprudence en la matière.

ARTICLE 6 : CONTACTS - DONNEES PERSONNELLES

6.1 L'Utilisateur peut contacter CANAL+ FRANCE par courrier adressé au Service Clients CANAL dont l'adresse, à la date de publication des présentes Conditions Générales d'Abonnement, est la suivante : Service Clients CANAL+ - 95905 CERGY PONTOISE CEDEX 9, par internet sur le site client.canalplus.com ou par email à l'adresse servicesclients@canal-plus.com. Pour les demandes relatives à la bonne exécution de l'Achat ou de la Location, ou au traitement d'une réclamation ou d'assistance technique, l'Utilisateur peut appeler, du lundi au samedi de 8H00 à 20H00 et le dimanche et jours fériés de 9H00 à 19H00, un numéro non surtaxé qui, à la date de publication des présentes CGV, est le 09.70.82.08.15.

En cas de réponse jugée insatisfaisante ou d'absence de réponse du Service Clients dans un délai de quinze (15) jours, l'Utilisateur peut solliciter le Responsable du Dialogue Clients, qui étudiera le dossier et répondra à l'Utilisateur dans un délai maximal de quinze (15) jours.

L'adresse du Service Clients et du Responsable du Dialogue Clients et/ou du Médiateur figure sur le site Internet client.canalplus.com.

Si, à l'issue de ces démarches préalables écrites des consommateurs vis-à-vis de CANAL+ FRANCE, la réponse des services précités est jugée insatisfaisante, le Service du Médiateur de la consommation FEVAD (Fédération du e-commerce et de la vente à distance) peut être saisi de tout litige de consommateurs dont le règlement n'aurait pas abouti. En effet et conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, CANAL+ FRANCE adhère au Service du Médiateur de la consommation FEVAD dont les coordonnées sont les suivantes : Médiateur de la consommation FEVAD BP 20015 - 75362 PARIS CEDEX 8 - <http://www.mediateurfevad.fr>. Pour connaître les modalités de saisine du Médiateur, [cliquer ici](#).

6.2 Dans le cadre de l'utilisation du Service, l'Utilisateur est amené à fournir à CANAL+ FRANCE et/ou à la société KIOSQUE des données personnelles le concernant. Le traitement de ces données est nécessaire à l'exécution du Service et est réalisé conformément à la réglementation applicable à la protection des données personnelles et notamment, la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 telle que modifiée et le règlement européen relatif à la protection des données personnelles du 14 avril 2016 (ci-après « la réglementation applicable à la protection des données personnelles »). L'Utilisateur dégage CANAL+ FRANCE et/ou la société KIOSQUE de toute responsabilité liée aux litiges internes d'ordre privé liés à l'utilisation du Service par les éventuels autres membres du foyer, qu'ils soient mineurs ou majeurs.

6.3 Les données personnelles de l'Utilisateur sont destinées à CANAL+ FRANCE et/ou la société KIOSQUE et à ses sous-traitants assurant la fourniture de l'accès aux Programmes et, le cas échéant, à ses partenaires en conformité avec la réglementation applicable à la protection des données personnelles, ainsi qu'aux organismes intervenant dans la lutte contre le piratage de contenus (Association de lutte contre la piraterie audiovisuelle (ALPA), Motion Picture Association (MPA), Association pour la protection des programmes sportifs (APPS) et Alliance for Creativity and Entertainment (ACE)). Les données personnelles sont également accessibles, sur demande judiciaire ou administrative et afin de se conformer à toute loi ou réglementation en vigueur, des organismes publics, auxiliaires de justice, officiers ministériels, à qui CANAL+ FRANCE et/ou la société KIOSQUE seraient tenues de répondre (demande judiciaire ou administrative).

6.4 Les données personnelles sont traitées pour la gestion administrative, technique et commerciale de l'accès au Service ainsi qu'à des fins de suivi de qualité, de paiement des ayants droit, de prospection commerciale ou encore à des fins de détection des Utilisateurs en situation d'impayés ou de fraudes aux droits de CANAL+ FRANCE, de gestion des exclusions associées à de tels impayés ou fraudes et pour la gestion des contentieux. Les informations facultatives sont destinées à mieux connaître l'Utilisateur et ainsi à améliorer les services qui lui sont proposés.

6.5 En cas de fraude détectée sur un moyen de paiement et à défaut de régularisation, CANAL+ FRANCE se réserve le droit d'exclure l'utilisation de ce moyen de paiement litigieux et son titulaire (Utilisateur ou Tiers Payeur) pour tout accès au Service pour une durée maximum de deux ans à compter de la date d'exclusion. Tant que le moyen de paiement sera exclu, il ne pourra être utilisé pour le paiement des Services. Sauf dans l'hypothèse où CANAL+ FRANCE n'est pas en mesure d'identifier que l'Utilisateur est le titulaire du moyen de paiement litigieux, l'Utilisateur sera informé de cette exclusion et pourra présenter ses observations.

En cas de situation d'impayés et à défaut de régularisation, CANAL+ FRANCE se réserve le droit d'exclure tout nouvel achat digital ou location de Programmes sur le Service par l'Utilisateur pour une durée maximum de deux ans à compter de la date d'exclusion. Pour procéder à la régularisation de son paiement ou présenter ses observations, l'Utilisateur peut contacter les Services Clients CANAL+ aux coordonnées indiquées à l'article 6.1 ou se connecter sur son Espace Client CANAL+ à l'adresse client.canalplus.com. L'Utilisateur sera informé de cette exclusion, des moyens dont il dispose pour régulariser son paiement et pourra présenter ses observations.

6.6 CANAL + FRANCE et/ou la société KIOSQUE pourra adresser à l'Utilisateur, dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données personnelles, par tout moyen (courrier postal, email, téléphone), des informations lui permettant de mieux connaître les services de CANAL + FRANCE et/ou de la société KIOSQUE ainsi que des propositions commerciales. L'Utilisateur autorise CANAL + FRANCE et/ou la société KIOSQUE à collecter les données d'usage de l'accès au Service à des fins de suivi de qualité ou d'optimisation de son expérience et afin de définir des typologies d'utilisateurs permettant de recommander des programmes ou des produits et services adaptés à ses besoins et/ou usages. Par ailleurs, l'Utilisateur autorise CANAL + FRANCE et/ou la société KIOSQUE à procéder à l'enregistrement des échanges téléphoniques à des fins de suivi de qualité. L'Utilisateur peut s'y opposer en le notifiant au conseiller. Pour exercer son droit d'opposition, l'Utilisateur peut s'opposer à l'utilisation de ses données d'usage en se rendant dans la rubrique Réglages ou Mon Compte sur le site www.canalplus.com ou l'application CANAL + ou en écrivant à CANAL + FRANCE et/ou la société KIOSQUE dans les conditions définies à l'article 6.12 ci-après.

6.7 Les données personnelles de l'Utilisateur font l'objet d'un archivage électronique par CANAL + FRANCE et/ou la société KIOSQUE pendant toute la durée d'utilisation du Service et pendant les durées légales de conservation et de prescription.

6.8 CANAL + FRANCE et/ou la société KIOSQUE mettent en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir la sécurité des données personnelles de l'Utilisateur. Ces mesures comprennent la mise en place de politiques, procédures et solutions techniques permettant de prévenir et de traiter les vulnérabilités et les incidents de sécurité identifiés. En conformité avec la réglementation applicable, selon la nature de l'incident, CANAL + FRANCE et/ou la société KIOSQUE pourront notifier les Utilisateurs dont les données personnelles auraient été impactées par un incident de sécurité.

6.9 Tout transfert de données à caractère personnel à des prestataires techniques hors de l'Union Européenne est réalisé dans le strict respect des conditions de protection prévues par la réglementation applicable à la protection des données personnelles. En l'absence de décision de la Commission Européenne reconnaissant le pays destinataire des données comme ayant un niveau de protection adéquat, CANAL + FRANCE prend les dispositions appropriées vis-à-vis de ses partenaires et sous-traitants impliqués (dont la signature des Clauses contractuelles types de la Commission européenne). L'Utilisateur peut obtenir une copie des dispositions prises pour permettre le transfert des données, sur demande formulée à l'adresse figurant à l'article 6.12. Conformément à la réglementation applicable et afin de respecter le secret des affaires et les obligations de confidentialité auxquelles CANAL + FRANCE est tenu, certaines informations pourront être occultées. Cette copie pourra également prendre la forme d'un résumé des mesures prises pour permettre le transfert des données.

6.10 CANAL+ FRANCE et/ou la société KIOSQUE peuvent, dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données personnelles, communiquer les coordonnées de l'Utilisateur à des partenaires commerciaux, susceptibles de lui adresser des offres commerciales. L'Utilisateur ne peut être sollicité par courrier électronique ou sms sans consentement de sa part. L'Utilisateur est par ailleurs informé que l'accès, sur des applications ou des sites internet édités par des tiers, à certains programmes se fait conformément aux conditions générales d'utilisation desdits sites ou applications.

6.11 L'Utilisateur qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique (Bloctel), étant précisé que l'inscription sur ladite liste n'est pas opposable au professionnel en cas de relations contractuelles préexistantes.

6.12 L'Utilisateur peut exercer à tout moment ses droits (accès, rectification, effacement, opposition, limitation au traitement et portabilité) sur les données le concernant en écrivant au Délégué à la protection des données (DPO) en envoyant le formulaire (disponible sur canalplus.com dans notre politique de confidentialité) à dpo@canal-plus.com ou par courrier postal à l'adresse DPO de CANAL+ FRANCE- TSA 16723 - 95905 CERGY PONTOISE CEDEX 9 en joignant en justifiant de son identité, cette adresse concernant également la société KIOSQUE. L'Utilisateur est responsable de l'exercice des droits précités et est réputé les avoir exercés en son nom et au nom de tous les membres éventuels du foyer, qu'ils soient mineurs ou majeurs. L'Utilisateur peut également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication à des tiers des données personnelles le concernant après son décès.

6.13 L'Utilisateur a la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

6.14 Pour en savoir plus sur le traitement des données personnelles, l'Utilisateur peut consulter la politique de confidentialité de CANAL+ FRANCE accessible sur canalplus.com.

6.15 L'Utilisateur s'oblige à fournir une adresse électronique valide ne comportant aucun caractère spécial. A défaut, et pour des raisons de compatibilité avec les systèmes d'information de CANAL+ FRANCE ou de ses sous-traitants, CANAL+ FRANCE se réserve le droit de refuser ladite adresse électronique ou d'exiger sa modification.

ARTICLE 7 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE – UTILISATION DU SERVICE

7.1 CANAL+ FRANCE est titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle couvrant le Service sous la marque « CANALVOD » et/ou toutes autres marques utilisées par CANAL+ FRANCE.

Toute reproduction totale ou partielle, modification, utilisation de ces marques ou des autres droits de propriété intellectuelle attachés au Service, pour quelque motif et sur quelque support que ce soit est strictement interdite, sans accord exprès et préalable de CANAL+ FRANCE.

Par ailleurs, le Site est la propriété exclusive de CANAL+ FRANCE, titulaire de l'ensemble des droits y afférents. Sauf autorisation préalable et expresse de CANAL+ FRANCE, il est interdit de copier ou télécharger tout ou partie du Site ou de leur contenu. CANAL+ FRANCE autorise cependant la création de liens hypertextes vers le Site.

L'utilisation du Service est limitée à l'usage personnel et privé de l'Utilisateur au sein du cercle de famille et ne pourra donner lieu à une quelconque représentation publique, qu'elle soit gratuite à ou titre onéreux.

7.2 Les Programmes achetés ou loués par l'Utilisateur sont des fichiers numériques protégés par des dispositions nationales et internationales en matière de droit d'auteur et droits voisins.

En conséquence, les Programmes sont exclusivement réservés à un usage privé. Toute utilisation hors de ce cadre est strictement prohibée et notamment la revente, l'échange, la location des fichiers numériques ou leur transfert à un tiers.

Toute utilisation à des fins autres que le cadre des présentes expose l'Utilisateur à des poursuites judiciaires et pénales.

Les systèmes de protection des droits numériques (« *Digital Rights Management* » ou DRM) permettent de contrôler leur utilisation et ont pour objectif d'offrir à l'Utilisateur un maximum de flexibilité dans l'utilisation des enregistrements tout en protégeant les titulaires de droits sur ces Programmes. L'Utilisateur s'engage à ne pas contourner ni porter atteinte au système de protection des fichiers numériques nécessaire à l'utilisation du Service, ni à encourager des tiers à effectuer de tels actes.

7.3 Protection des mineurs

Le Service propose des programmes réservés à un public adulte averti (œuvres cinématographiques interdites aux moins de 18 ans, programmes pornographiques ou de très grande violence susceptibles de nuire à l'épanouissement physique, mental ou moral des mineurs de 18 ans, ci-après désignés « **Programmes de catégorie V** »).

Les Programmes de catégorie V (interdits aux moins de 18 ans) font l'objet d'un verrouillage rendant impossible l'accès à ces programmes sans la saisie d'un code parental, que l'abonné doit créer y compris s'il n'envisage pas de visionner ces programmes et dont la confidentialité doit être préservée. La création du code parental s'effectue directement via votre matériel de réception (décodeur CANAL+ ou box de Fournisseurs d'Accès à Internet) ou via votre espace client CANAL+ rubrique « Matériel – gérer mon code parental de l'application CANAL+ ». Le visionnage de Programmes de catégorie V est susceptible de causer des troubles durables aux mineurs. Le fait de permettre à un mineur de voir ou d'entendre un Programme de catégorie V est passible d'une peine de 5 ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 227-22 du Code pénal).

Il existe des logiciels permettant de restreindre l'accès aux Programmes de catégorie V afin de protéger les mineurs, tels que McAfee Parental Control ICRAFilter ou Cyberpatrol.

Sur TV, l'accès aux Programmes de catégorie V se fait selon les modalités définies par l'opérateur de l'offre TV.

Aucun accès n'est autorisé aux Programmes de catégorie V sur l'application CANAL+ via AppStore Apple iOS, Play Store Android, PlayStation™ Store, Microsoft Store via un PC Windows 10 ou via XBOX (ONE, Series S et X), TV connectées à Internet LG.

ARTICLE 8 : CLOTURE DU COMPTE DE L'UTILISATEUR

CANAL+ FRANCE se réserve la possibilité de clôturer le compte de l'Utilisateur en cas de manquement de l'Utilisateur à l'une quelconque des obligations qui lui incombent en vertu de l'article 7 des présentes Conditions Générales de Vente (violation des droits de propriété intellectuelle de CANAL+ FRANCE et de l'obligation d'utilisation à titre privée).

ARTICLE 9 : RESPONSABILITE

CANAL + FRANCE et/ou la société KIOSQUE et/ou toute société tierce éditeur, ne sauraient être tenus responsables de tout dysfonctionnement ou de toute interruption dans la mise à disposition du Service liés à ou résultant d'un cas de force majeure, tel que défini à l'article 1218 du Code civil et par la jurisprudence.

De même, CANAL + FRANCE et/ou la société KIOSQUE et/ou toute société tierce éditeur ne sauraient être tenus responsables d'un quelconque dommage subi par l'Utilisateur et/ou tout tiers au titre du Service (i) si ce dommage résulte, en tout ou en partie, de l'action ou de l'omission de l'Utilisateur et/ou de tout tiers, (ii) si ce dommage est dû à une incompatibilité technique de ses équipements avec le Service.

Par ailleurs, CANAL + FRANCE et/ou la société KIOSQUE et/ou toute société tierce éditeur ne sauraient être tenus responsables d'une quelconque indisponibilité d'un ou plusieurs Programmes, si celle-ci est due à des facteurs ne dépendant pas de CANAL + FRANCE et/ou de la société KIOSQUE et/ou toute société tierce éditeur (tels que des raisons techniques ou éditoriales, l'encombrement du réseau Internet, une défaillance des Fournisseurs d'Accès à Internet...).

Des liens hypertextes sur le Site peuvent renvoyer vers d'autres sites Internet. La responsabilité de CANAL + FRANCE et/ou la société KIOSQUE et/ou toute société tierce éditeur ne saurait être engagée dans le cas où le contenu desdits sites tiers contreviendrait aux dispositions légales et/ou réglementaires en vigueur.

ARTICLE 10 : DROIT APPLICABLE ET REGLEMENT DES LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de difficulté survenant à l'occasion de l'utilisation du Service, l'Utilisateur a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable, notamment avec l'aide d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.

TITRE II. CONDITIONS PARTICULIERES A L'UTILISATION DU SERVICE CANALVOD

VENTE A DISTANCE

En raison de la nature du Service, c'est-à-dire des prestations de services immatérielles livrées uniquement et dont l'exécution a commencé avant la fin du délai de rétractation de quatorze (14) jours avec l'accord de l'Utilisateur et après renoncement exprès à son droit de rétractation, et en application de l'article L.221-18 du Code de la consommation, l'Utilisateur ne peut exercer son droit de rétractation.

TITRE III. CONDITIONS PARTICULIERES LIEES A L'ACHAT D'EVENEMENTS

ARTICLE 11. MODIFICATION OU ANNULATION D'UN EVENEMENT

Les Evénements proposés à l'Achat relèvent de la seule responsabilité de ces dernières, et que par conséquent, CANAL + FRANCE ne peut être tenu responsable de l'organisation / l'annulation / le report de l'Evènement.

En cas d'annulation, de report de date ou de modification de l'heure de l'Evènement, l'Utilisateur sera informé par CANAL + FRANCE par l'envoi d'un e-mail à l'adresse communiquée.

En cas d'annulation d'un Evènement, CANAL + FRANCE fera parvenir à l'Utilisateur un e-mail lui proposant le report sur une séance au même tarif ou le remboursement intégral. Le remboursement est effectué sur la base du prix payé par l'Utilisateur.

L'achat de l'Evènement est ferme et définitif. Aucune annulation ne sera possible.

Il est précisé que les dispositions de l'article 5 des présentes CGV s'appliquent dans les mêmes termes, dans le cadre de l'achat d'Evènements.

ARTICLE 12. VENTE A DISTANCE

En raison de la nature de l'Evènement, c'est-à-dire des prestations de services d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée, et avec l'accord de l'Utilisateur et après renoncement exprès à son droit de rétractation, et en application de l'article L221-18 du Code de la consommation, l'Utilisateur ne peut exercer son droit de rétractation.